

## Nicolas-Jacques Pelletier, le premier guillotiné

Paris (75) - 25 avril 1792

Pendant la Révolution, la division politique crée un climat d'insécurité dans les rues de la capitale. Nicolas-Jacques Pelletier, bandit de grand chemin, opère avec une bande de malfaiteurs qui détousse et assassine des passants.

Durant la nuit du 14 au 15 octobre 1791, dans une allée sombre de la rue Bourbon-Villeneuve, Pelletier attend. Une dague à la ceinture, il s'adosse contre le mur et observe la rue. Plusieurs personnes passent, lui ne bouge pas. Il est en quête d'une victime fortunée, richement vêtue. Un homme s'avance enfin dans la ruelle. Il porte des vêtements neufs et un chapeau à la mode. Il arrive à sa hauteur, le dépasse... Le malfaiteur profite de cette position avantageuse pour se ruer sur lui. Il lui porte plusieurs coups de dague, à la hanche, puis à la poitrine. Le bourgeois s'effondre. Pelletier jette un coup d'œil furtif à gauche, à droite, afin de s'assurer qu'aucun témoin ne l'a surpris, puis il commence à fouiller la victime. Il furète dans toutes les poches du veston, en vain. L'homme ne porte pas d'argent, ni de montre, ni d'objets précieux. Désespérant de trouver un butin quelconque, il tombe finalement sur un porte-documents. Il trouve à l'intérieur plusieurs titres, d'une valeur de 800 livres en assignats, émis par le Trésor. Le malfaiteur met les précieux documents dans son veston et s'enfuit, laissant la victime agonisante. A peine une dizaine de minutes plus tard,

un passant donne l'alerte, et une garde de citoyens sillonne les rues attenantes au lieu de l'agression. Nicolas-Jacques est confondu, arrêté et conduit au poste de police. Dans la nuit, il est accusé et « *convaincu de vol avec violence sur la voie publique* ». A peine deux mois plus tard, le juge du district de Sens, Jacob-Augustin Moreau, prononce la peine de mort contre Pelletier. Celle-ci sera confirmée en appel, puis par un troisième jugement le 24 janvier 1792.

En réalité, Pelletier est un criminel très ordinaire. Alors qu'il attend son exécution en prison, l'histoire de France est en marche, et les hommes forts de la Révolution adoptent de nouvelles lois. En ce début d'année 1792, le mode d'exécution légale des condamnés est au centre des débats de l'Assemblée nationale. Les députés sont sur le point de se prononcer en faveur de la guillotine. Pour cette raison, l'exécution de Pelletier est suspendue. Le 23 mars, la guillotine devient le seul mode d'exécution légale en France. Le 17 avril 1792, dans la cour de la prison de Bicêtre, la "Mademoiselle" est testée pour la première fois sur des cadavres. Quelques jours plus tard, par un fait du hasard, Pelletier est désigné pour être le premier "époux de la Mademoiselle".

Le 25 avril à quinze heures, en place de Grève, le peuple est venu de tout Paris pour voir à l'œuvre la machine infernale. Le bourreau Sanson attend le prisonnier, debout à côté de la guillotine. L'assistance regarde intriguée cette gigantesque machine à tuer. La mise à mort est attendue depuis des semaines. Les Parisiens, accoutumés à des scènes de tortures pouvant durer plusieurs heures, espèrent un véritable spectacle ! La "Mademoiselle", dressée